



Fédération CNT éducation, 33 rue des Vignoles 75020 Paris

**POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS
CONTRE LA SÉLECTION À L'ENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ
CONTRE LA CASSE DES STATUTS DES PROFS DE LYCÉE
CONTRE LEUR ÉCOLE DES ÉLITES
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 MARS**

Après les attaques du secteur privé, c'est au tour de la fonction publique de subir la politique régressive du gouvernement.

Une attaque généralisée de la fonction publique

Le gouvernement veut frapper vite et fort pour faire des économies sur le dos des travailleurs.ses et du service public. La baisse des salaires réels subie depuis des années par les fonctionnaires va continuer, notamment à cause du report de l'augmentation PPCR. L'objectif de suppression de 120000 postes de la fonction publique, associée à un recours massif aux contrats précaires et au cynique "plan de départs volontaires", devrait avoir des conséquences désastreuses, à la fois pour les travailleurs.ses de la fonction publique, mais aussi pour ses usagers, à commencer par les personnes les plus en difficultés.

Dans l'Education, des milliers de postes vont être supprimés notamment à travers une baisse massive des postes aux concours dès cette année (moins 20% dans le secondaire et moins 10% dans le primaire).

La CNT, qui appelait à la solidarité avec les travailleurs.ses du secteur privé lors de la lutte contre la Loi Travail, appelle cette fois à la solidarité pour la défense du secteur public. Ces attaques budgétaires devraient être suivies d'attaques contre le statut des fonctionnaires avec toujours le même argument d'"alignement du secteur privé et du secteur public". A la CNT, nous luttons pour un alignement des secteurs publics et privés, mais par un rééquilibrage vers le haut.

Le système scolaire réformé vers plus d'inégalités et de précarité

A l'opposé d'un accès libre à l'université (et à toutes ses filières) défendu par la CNT, l'actuel système d'orientation des élèves (APB) est remplacé par une sélection des étudiant.es par les universités elles-mêmes dès l'entrée en Licence (dispositif "Parcoursup"). Il y a malheureusement peu de doutes sur les conséquences d'une telle réforme : orientation des étudiant.es vers des filières qui ne les intéressent pas du tout ; difficultés accrues pour les étudiant.es les plus pauvres de poursuivre des études longues (car maintenant que les universités peuvent décider de les orienter dans une filière à la condition qu'ils suivent des modules préliminaires pouvant durer jusqu'à un an, ce sera d'autant plus difficile de concilier formation universitaire et travail salarié pour payer leurs études ;

...

hausse conséquente des frais d'inscription ; polarisation des universités entre des universités "d'élite" qui recrutent les étudiant.es ayant le meilleur niveau scolaire et les autres universités dont les budgets devraient drastiquement diminuer.

Une réforme du lycée et du baccalauréat en cohérence avec les évolutions universitaires

Rien de mieux pour restreindre les libertés que d'en reporter la responsabilité sur les personnes elles-mêmes. Afin de faciliter cette nouvelle sélection par les universités, les lycéen.nes devront choisir dès la classe de première des options qui seront déterminantes pour leur avenir universitaire. Fini le "Je passe mon bac puis je verrai ce qui me plaît". Désormais, les calculs stratégiques deviennent la norme : les lycéen.nes qui ne se sentent pas capables d'être sélectionné.es plus tard dans la filière qui leur plaît s'orienteront d'eux-même vers des options jugées moins prestigieuses. Evidemment, les lycées ne proposant pas tous la même offre de formation, le risque d'accroissement des inégalités de territoire est réel. Même si le gouvernement a récemment reculé sur certaines réformes (sauvegarde des filières dans la voie technologique et abandon de la semestrialisation par exemple), ces réformes qui visent à économiser risquent de nous coûter cher : alourdissement conséquent du temps passé à évaluer (avec notamment une partie du baccalauréat en contrôle continu et la création d'un oral au baccalauréat qui représenterait 170000 heures de passation), instabilité professionnelle concernant nos postes d'enseignement et possible remise en cause du statut d'enseignant actuel (chaque année, le nombre d'heures par discipline serait lié aux options choisies par les lycéen.es), changement de la population des lycées (avec la possible polarisation des lycées entre des lycées d'"élite" qui proposent des options "prestigieuses" et les autres, pour celles et ceux qui n'y ont pas accès. A l'opposé de cette orientation précoce et injuste, la CNT revendique le droit pour les lycéen.nes d'essayer, de se tromper, d'échouer, de prendre son temps pour choisir sa filière.

La CNT Education se joint aux autres organisations syndicales pour créer une riposte d'ampleur. A la pseudo "cohésion nationale" du futur "service national universel", opposons leur la cohésion de tou.tes les travailleurs.ses.

Tous et toutes en grève dès le 22 Mars prochain !

Paris, le 18 mars 2018